

UNICONGO

NEWSLETTER



Mai 2024

www.unicongo.cg

Sécurité sociale

Mise en place des organes de la CAMU

01



Depuis l'année dernière, les équipes de la CAMU procèdent à l'enrôlement biométrique des employés du secteur privé. Suite à la désignation des membres du Conseil d'administration de la Caisse d'Assurance Maladie Universelle (CAMU) par décret présidentiel le 3 avril 2024, **quatre décrets ont été promulgués le 24 mars 2024 pour mettre en application les lois n°19-2023 du 17 mai 2023, créant la Caisse d'Assurance Maladie Universelle, et la loi n°37-2014 du 27 juin 2014, instituant le régime d'assurance maladie universelle.**

Ces textes définissent les modalités pratiques pour garantir l'effectivité de la protection universelle maladie. Ils précisent les conditions de reversement des cotisations sociales à la Caisse d'Assurance Maladie Universelle, les procédures d'affiliation et d'immatriculation des assurés sociaux au régime d'assurance maladie universelle, ainsi que les taux et montants de cotisation pour chaque catégorie d'assurés. De plus, ils établissent les conditions d'ouverture, de maintien, de liquidation, de suspension et de fermeture des droits aux prestations du régime d'assurance maladie universelle.

Désormais, toute personne physique de nationalité congolaise résidant au Congo est tenue de souscrire au régime d'assurance maladie universelle. De même, tous les employeurs doivent immatriculer leur entreprise ou leur établissement auprès de cette caisse. Ce régime est également accessible aux étrangers résidant légalement au Congo.

Les cotisations à la Caisse d'Assurance Maladie Universelle doivent être versées par virement bancaire automatique, chèque ou transfert électronique. En cas de retard, une pénalité de 3% du montant dû sera appliquée. Chaque assuré reçoit un numéro matricule et une carte d'adhérent, leur donnant droit aux prestations prévues.

Les taux et montants de cotisation varient selon les catégories d'assurés : les employeurs publics et privés (4,55% de la masse salariale brute) ; les employés publics et privés (2,27% du salaire brut) ; les titulaires de pension (2,27% des pensions vieillesse et/ou d'invalidité) ; les étudiants (forfait annuel de 11.764 frs CFA) ; personnes vulnérables (forfait annuel de 3.529 frs CFA).

La mise en œuvre efficace de la Caisse d'Assurance Maladie Universelle (CAMU) au Congo nécessite une maîtrise approfondie des enjeux d'organisation et de financement d'un système d'assurance maladie pour garantir le succès de ce projet ambitieux.

ACPCE

Statistique globale sur les formalités

02



L'Agence Congolaise pour la Création des Entreprises (ACPCE) a récemment publié le bulletin statistique du 1^{er} trimestre 2024, détaillé par mois et par département. Ce bulletin présente un ensemble d'indicateurs, accompagnés de commentaires, et est structuré de manière à offrir aux utilisateurs une vue synthétique de l'évolution trimestrielle des formalités enregistrées durant cette période.

Au cours du 1^{er} trimestre 2024, **l'ACPCE a enregistré 1350 formalités de création d'entreprises.** Ce chiffre est en hausse de 16,8% par rapport au 1^{er} trimestre 2023 (1156 créations enregistrées) et de 39,3% par rapport au 4^e trimestre 2023 (969 créations enregistrées).

Ces formalités incluent les créations d'entreprises, les diverses modifications, ainsi que les autorisations temporaires d'exercice et les dispenses.

Parmi ces nouvelles entreprises, **86,4% opèrent dans le secteur tertiaire, 10,5% dans le secteur secondaire et 3,1% dans le secteur primaire.**

Les données de cette période révèlent que 78% des entreprises créées sont des très petites entreprises, 21% des petites entreprises et 1% des moyennes entreprises. Il convient de noter qu'aucune entreprise n'a été classée en tant que grande entreprise.

Le document est consultable en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.unicongo.cg/wp-content/uploads/2024/06/Bulletin-statistique-du-1er-Trimestre-2024.pdf>

Chiffre du mois

Évolution encourageante

03

Malgré un pourcentage modeste, avec seulement 8% des entreprises représentées par des femmes dirigeantes parmi les membres d'Unicongo, il est notable de constater une **évolution positive** au fil du temps. Les données les plus récentes de l'Union révèlent une croissance graduelle, avec désormais **29 femmes** aux commandes d'entreprises, couvrant une variété de secteurs économiques.

Voici la répartition des femmes dirigeantes par secteur :

- Services & Professions Libérales (SPL) : 11 femmes dirigeantes
- Médicale et Paramédicale (MEP) : 4 femmes dirigeantes

- Transport – Transit : 4 femmes dirigeantes
- Assurance & Services Financiers (ASF) : 2 femmes dirigeantes
- Commerce : 2 femmes dirigeantes
- Agriculture, Élevage et Pêche : 1 femme dirigeante
- Aval Pétrolier : 2 femmes dirigeantes
- Bâtiment & Travaux Publics : 1 femme dirigeante
- Hôtellerie–Restauration–Traiteur : 1 femme dirigeante
- Parapétrolier : 1 femme dirigeante

Bien que ce chiffre demeure relativement faible, cette tendance reflète une **progression encourageante** vers une plus **grande diversité** et **égalité des genres** dans le paysage professionnel, soulignant ainsi un changement significatif dans cette dynamique.

Afterwork d'Unicongo

Entre détente et networking

04



Le jeudi 23 mai 2024, au Food Corner restaurant, situé au cœur du magnifique parc zoologique de Brazzaville, Unicongo a organisé un Afterwork. Cet événement privilégié a **rassemblé nos adhérents** dans une ambiance conviviale et détendue.

L'Afterwork a débuté à 18h30, accueillant nos membres avec une atmosphère chaleureuse et festive. Le cadre pittoresque du parc zoologique a ajouté une touche spéciale à cette soirée, offrant un environnement unique pour échanger, réseauter et créer des liens professionnels et amicaux.

En plus de la gastronomie, l'Afterwork a été marqué par des moments de partage et d'échange. Nos membres ont pu se rencontrer en personne, renforcer leurs liens professionnels et nouer de nouvelles relations au sein de la communauté Unicongo. **Ces interactions ont été enrichissantes** et ont contribué à **renforcer l'esprit de collaboration** et de **solidarité dans notre réseau**.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les participants qui ont fait de cet Afterwork un succès mémorable. Votre présence et votre engagement ont été précieux, et nous sommes impatients de vous retrouver lors de nos prochains événements. Restez connectés avec Unicongo pour être informés de nos futures initiatives et activités.

Rencontre avec le FMI

5^e revue du programme soutenu par la FEC

05

Le 08 mai, une délégation du Fonds Monétaire International (FMI), dirigée par Monsieur Roland Kpodar, a rencontré Unicongo pour évaluer la situation économique du Congo, en se basant sur les projections du secteur privé.

Cette réunion était une étape de la **cinquième revue du programme de Facilité Élargie de Crédit (FEC)** entre le gouvernement congolais et le FMI.

Au cours de cette réunion, les entreprises ont mis en lumière plusieurs défis persistants, notamment :

- Les restrictions sur les transactions internationales, telles que les virements et les transferts de fonds depuis l'étranger ;
- L'impact de l'application de la TVA sur le secteur pétrolier qui en était auparavant exempté ;
- Les contrôles fiscaux fréquents, accompagnés de pénalités jugées excessives ;
- Les changements réguliers dans la législation, qui ont un impact significatif sur les activités des entreprises ;
- La concurrence déloyale due à l'importation frauduleuse de produits interdits au Congo, parfois sans paiement des droits de douane, entraînant des pertes de recettes pour l'État ;
- Les retards de paiement de la dette intérieure par l'État, entre autres problèmes.

Face aux préoccupations exprimées par les entreprises, le FMI s'est engagé à recommander au gouvernement de tenir compte de la soutenabilité de la dette afin de minimiser son incidence sur les entreprises. Il a également souligné l'importance de préserver la stabilité des accords conclus entre le gouvernement et les entreprises, afin d'éviter toute remise en question par de nouvelles législations.

Rencontres avec la BAD

Pour un partenariat renouvelé

06



Le 8 mai 2024, une délégation de la BAD, dirigée par sa Vice-Présidente régionale, **Madame Marie-Laure Akin-Olugbade**, s'est entretenue avec Unicongo. Cette rencontre a permis d'aborder plusieurs points importants, notamment la présentation d'Unicongo, les projets dans lesquels l'organisation est impliquée, ainsi que **l'opinion du secteur privé sur l'état du climat des affaires et de l'économie congolaise**.

Il a été constaté que le climat des affaires au Congo est perçu comme défavorable, en partie en raison de pratiques dénoncées régulièrement par Unicongo. Par ailleurs, le **dialogue public-privé peine à s'installer efficacement entre l'État et le secteur privé, ce qui entrave la contribution optimale de ce dernier à l'économie congolaise**.

Face à ce constat, la BAD a souligné qu'elle finance plusieurs projets visant à améliorer le climat des affaires et la bonne gouvernance. Cependant, elle a exprimé sa surprise en constatant, à travers l'analyse de la situation effectuée par Unicongo, que les résultats escomptés ne sont pas encore au rendez-vous.

La BAD a également partagé des informations sur le projet PRODIVAC, actuellement en phase finale, et a suggéré une révision du ciblage des entreprises et des secteurs identifiés afin d'améliorer les résultats, jugés insatisfaisants à mi-parcours.

À l'issue de cet échange, la BAD a demandé à Unicongo d'**identifier trois priorités sur lesquels le secteur privé pourrait bénéficier de soutien pour progresser**. Unicongo dispose d'un délai de réflexion pour soumettre ces propositions à la BAD. D'autres réunions sont prévues pour renforcer le partenariat entre la BAD et Unicongo

4ème édition de la REF à Marrakech REF 2025 : Brazzaville succède à Marrakech

07



Unicongo, en tant que membre actif de l'Alliance des Patronats Francophones (APF), a participé avec **une délégation dirigée par notre Président à la Rencontre des Entrepreneurs Francophones (REF) 2024** qui s'est tenue à Marrakech. Cet événement prestigieux a réuni environ 1000 participants, dont la Secrétaire Générale de la Francophonie, Mme Louise Mushikiwabo partenaire de l'évènement depuis sa création, le Président de l'APF, M. Geoffroy Roux de Bézieux, le Président du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF), M. Patrick Martin, ainsi que plusieurs autres présidents de patronats francophones.

La REF 2024 a été marquée par des échanges enrichissants et des discussions approfondies sur les enjeux économiques et sociaux auxquels les entrepreneurs francophones sont confrontés. Les débats ont couvert des sujets cruciaux tels que **la formation, l'intelligence artificielle et la coopération économique entre les pays francophones**.

Lors de son intervention, notre Président a annoncé une nouvelle de grande envergure pour notre pays : Brazzaville sera l'hôte de la REF 2025. Cette annonce a été accueillie avec enthousiasme et constitue une reconnaissance de **l'intérêt croissant de notre économie sur la scène internationale**.

La tenue de la REF 2025 au Congo est une opportunité exceptionnelle pour notre nation. Elle permettra de mettre en lumière les atouts économiques du Congo et de la sous-région, d'attirer des investisseurs et de renforcer les liens avec les autres pays francophones. Cet événement prestigieux offrira également **une plateforme aux entrepreneurs congolais pour échanger avec leurs homologues internationaux**, partager leurs expériences et explorer de nouvelles opportunités de partenariat.

Unicongo se réjouit de cette perspective et appelle tous ses membres à se mobiliser pour faire de la REF 2025 un succès retentissant.

Rencontre des adhérents UNICONGO Visite chez SPIE OIL & GAS et SUNU ASSURANCES

08



Dans le cadre de son engagement continu à **rester proche de ses adhérents**, Unicongo a récemment organisé une visite le mercredi 15 mai dernier au sein des entreprises SPIE OIL & GAS et SUNU ASSURANCES. Cette initiative s'inscrit dans la volonté de l'organisation de pratiquer une écoute active, offrant ainsi aux membres de découvrir les coulisses de ces deux sociétés leaders dans leurs domaines respectifs. Cette démarche marque une étape importante dans **le renforcement des relations professionnelles et la découverte de nouvelles opportunités**.

La matinée a commencé par une visite guidée des locaux de SPIE OIL & GAS, une entreprise spécialisée dans les services à l'industrie pétrolière et gazière. Les participants ont été accueillis chaleureusement par l'équipe de direction, qui leur a ensuite présenté en détail les activités et les valeurs de la société.

La visite s'est poursuivie par la découverte des différents ateliers : Vannes et Soupapes, Well Services et Usinage. Les membres ont pu observer de près les processus de fabrication et de maintenance des équipements, appréciant ainsi **le savoir-faire technique et la rigueur** de la société.

La fin de matinée a été consacrée à la visite de SUNU ASSURANCES, une compagnie d'assurance de premier plan en Afrique francophone. Les membres ont été impressionnés par la présentation du nouveau produit innovant de SUNU ASSURANCES : "My Sunu", une plateforme mobile qui permet aux clients de souscrire à des produits d'assurance en ligne, de les payer à distance et de bénéficier de la livraison gratuite des polices d'assurance. Cette initiative vise à simplifier l'accès aux services d'assurance et à améliorer l'expérience client grâce à la digitalisation.

La visite s'est conclue par la découverte des différents services repartis sur les trois niveaux des locaux de SUNU ASSURANCES, offrant aux membres un aperçu complet de l'organisation et du fonctionnement de la compagnie.

En conclusion, cette journée riche en découvertes a été un véritable succès, salué par l'ensemble des participants. Ils ont apprécié **l'opportunité de mieux connaître les activités de deux entreprises leaders** dans leurs domaines respectifs et de **partager des moments enrichissants**.

Convention collective du commerce

Révision de la grille salariale

09

Unicongo informe ses membres que le Ministre d'État, en charge de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité sociale, a signé le 5 avril 2024 l'arrêté n° 61191. Cet arrêté fixe la composition de la commission mixte paritaire chargée de réviser la grille salariale de la Convention Collective du Commerce du 3 août 2011.

Suite à la publication de cet arrêté, le secrétariat général a invité les membres de la Fédération Commerce à constituer cette commission. Celle-ci sera composée de quatre (4) titulaires et de quatre (4) suppléants, représentant à parts égales les parties syndicale et patronale. Cet équilibre est essentiel pour mener à bien la mission de **révision de la grille salariale**.

Nous sommes heureux de constater que plusieurs membres se sont déjà mobilisés pour intégrer cette commission. Nous les remercions pour leur engagement et leur volonté de participer aux discussions à venir.

IECD

4^e édition du Forum Emploi Industrie et Énergie

10



Les centres de formation professionnelle Don Bosco et le CEFA des métiers industriels (CEFA MMI), en étroite collaboration avec l'Institut Européen de Coopération et de Développement (IECD), organisent la 4^e édition du Forum de l'emploi des métiers de l'industrie et de l'énergie qui se déroulera le vendredi 14 juin au CEFA MMI) de Pointe-Noire. La troisième édition, organisée à Don Bosco en 2023, a été un véritable succès avec la présence d'une **vingtaine d'entreprises** et la participation de plus de **300 étudiants** et **diplômés des filières industrielles** (mécanique, usinage, soudure, électricité, etc.).

Le temps d'une journée, un espace de rencontres sera aménagé entre les jeunes issus de la formation technique, et les entreprises industrielles de Pointe-Noire, afin de faciliter les démarches des jeunes tant pour leur recherche d'alternance ou de stage pour la préparation de leur CAP, que pour la recherche d'emploi. Des ateliers et des échanges avec des professionnels du secteur seront proposés tout au long de la journée afin de les accompagner vers l'emploi salarié ou l'auto-emploi. Les thématiques abordées concerneront la rédaction du CV, la recherche d'emploi en ligne, la préparation aux entretiens d'embauche ainsi que l'entrepreneuriat.

Unicongo s'associe à l'évènement pour promouvoir les métiers techniques et mettre en avant le rôle des entreprises du secteur de l'industrie et de l'énergie dans la formation et l'insertion des jeunes.

À propos du projet RELIEEF au Congo

Cet évènement est organisé dans le cadre du projet RELIEEF, financé par l'Agence Française de Développement, qui a pour objectif principal de **renforcer l'insertion des jeunes** et de **réduire les inégalités de genre** en matière de **formation** et **d'insertion professionnelle** dans quatre (4) pays (Congo, Cameroun, RDC, RCA).

L'Institut Européen de Coopération et de Développement (IECD), un organisme de solidarité internationale spécialisé dans la formation et l'insertion professionnelle, présent au Congo depuis 2012, met en œuvre ce projet en partenariat avec l'association ESSOR, cinq centres de formation professionnelle publics et privés, et l'association locale Congo Entreprises Développement, qui forme et accompagne le développement des TPE/PME.

SLB au Congo

Le pari de la croissance durable dans l'énergie

11



Lors de la visite du PDG de Schlumberger Limited, M. Olivier Le Peuch, un déjeuner a été organisé le 22 mai 2024 à Pointe-Noire, sous la présidence de M. Bruno Jean Richard ITOUA. Cette rencontre a réuni les acteurs du secteur pétrolier tels qu'Eni, TotalEnergies, Perenco, Mercuria, etc.

La visite du PDG de SLB témoignait de **l'engagement de l'entreprise envers les objectifs du pays en matière d'indépendance énergétique durable**. M. Le Peuch a eu l'occasion de discuter avec le Ministre des Hydrocarbures de la stratégie énergétique du Congo et des défis actuels du secteur, ainsi que de la mise en place de la technologie de SLB pour y répondre.

Cette rencontre a été inestimable pour aborder ces aspects clés, avec le soutien collectif des différentes parties prenantes, démontrant ainsi que SLB continuera à jouer un **rôle majeur dans le paysage énergétique du Congo**.

Par ailleurs, l'entreprise ENI Congo a été distinguée pour le déploiement en toute sécurité d'une **technologie de forage digital, une première en Afrique utilisant l'intelligence artificielle, en partenariat avec SLB**.

En marge du déjeuner, le Président d'Unicongo a également évoqué avec le Ministre des Hydrocarbures la question cruciale de la **TVA à l'amont pétrolier**, soulignant son caractère préoccupant et les options à considérer pour trouver une solution.

Le ministre des Hydrocarbures a conclu la rencontre en remerciant les autorités locales présentes ainsi que les sociétés du secteur pour leur collaboration dans la résolution des défis au bénéfice du Congo.



www.linkedin.com/company/unicongo/



x.com/unicongo_242